



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Relocalisation de la production

Question écrite n° 38838

Texte de la question

Mme Aude Luquet interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la relocalisation de la production en France. En réponse aux impacts de la crise sanitaire, le Gouvernement a mis en œuvre un plan de relance sans précédent avec, pour partie, la volonté de renforcer la souveraineté sanitaire et industrielle grâce à une relocalisation de la production en France. Ainsi, elle lui demande si des premiers impacts positifs ont pu être constatés et quels sont les objectifs défendus par le Gouvernement pour les prochaines années.

Données clés

Auteur : [Mme Aude Luquet](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38838

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mai 2021](#), page 4006

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)